

# LA CONSULTATION INTERCULTURELLE : UN COUP DE POUCE POUR LES INTERVENANTS DES CENTRES JEUNESSE

par Sophie Hamisultane

Entrevue avec Annie LeBrun, doctorante à l'UQAM en psychologie

Boursière METISS 2011

Agente de relations humaines dans le réseau des Centres Jeunesse

Centre de santé et de services sociaux  
de la Montagne

Centre affilié universitaire

UQAM

Entre-vues

METISS et ses recherches en action

Lorsqu'ils en ressentent le besoin, suite à une intervention, les professionnels du Centre Jeunesse de Montréal (CJM) peuvent demander à être conseillés par le Service de consultation interculturelle (SCI). Comme son nom l'indique, le SCI est destiné à aider les intervenants qui rencontrent des difficultés avec des familles en contexte interculturel. Annie LeBrun, doctorante à l'UQAM en psychologie, intervention et recherche, et boursière METISS, s'est penchée sur cette problématique. Sa thèse s'intitule *L'intervention interculturelle au Centre Jeunesse de Montréal-Institut universitaire: l'expérience des intervenants ayant participé à une consultation au Service de consultation interculturelle*. Elle s'inscrit dans un projet plus large de sa superviseuse, Ghayda Hassan, professeure de psychologie à l'UQAM, « *L'évaluation du Service de consultation interculturelle en Centre Jeunesse* ».



*Entre-vues* est une publication de l'équipe METISS qui a pour objectif de faire connaître les recherches et activités de ses membres. Elle s'adresse aux intervenants et gestionnaires du réseau de la santé et des organismes communautaires, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les questions liées à la pluriethnicité. Elle est disponible gratuitement sur le site Web du CSSS de la Montagne: <http://www.csssdelamontagne.qc.ca/publications/publications-du-crf/>

L'équipe FRQSC METISS (Migration et Ethnicité dans les Interventions en Santé et en Services sociaux) est équipe en partenariat entre le département de communication sociale et publique de l'UQAM et le Centre de recherche et de formation du CSSS de la Montagne. Elle compte parmi ses membres les chercheurs suivants:

**Membres réguliers :**

Catherine Montgomery  
(dir. scientifique)  
Patrick Cloos  
Daniel Côté  
Habib El-Hage  
Sylvie Gravel  
Vania Jimenez  
Yvan Leanza  
Josiane Le Gall  
Lilyane Rachédi  
Guylaine Racine  
Jacques Rhéaume  
Ellen Rosenberg  
Bilkis Vissandjée  
Spyridoula Xenocostas

**Membres collaborateurs :**

Normand Brodeur  
Grace Chammas  
Geneviève Cloutier  
Marguerite Cognet  
Valérie Desomer  
Ana Gherghel  
Ghayda Hassan  
Isabelle Hemlin  
Nicole Huneault  
Fasal Kanouté  
Réal Lizotte  
Soumya Tamouro  
Michèle Vatz-Laaroussi  
Margareth Zanchetta

**« Quand la famille est en attente de statut, on ne peut pas intervenir de la même manière qu'auprès d'une famille qui n'est pas menacée d'être déportée »**

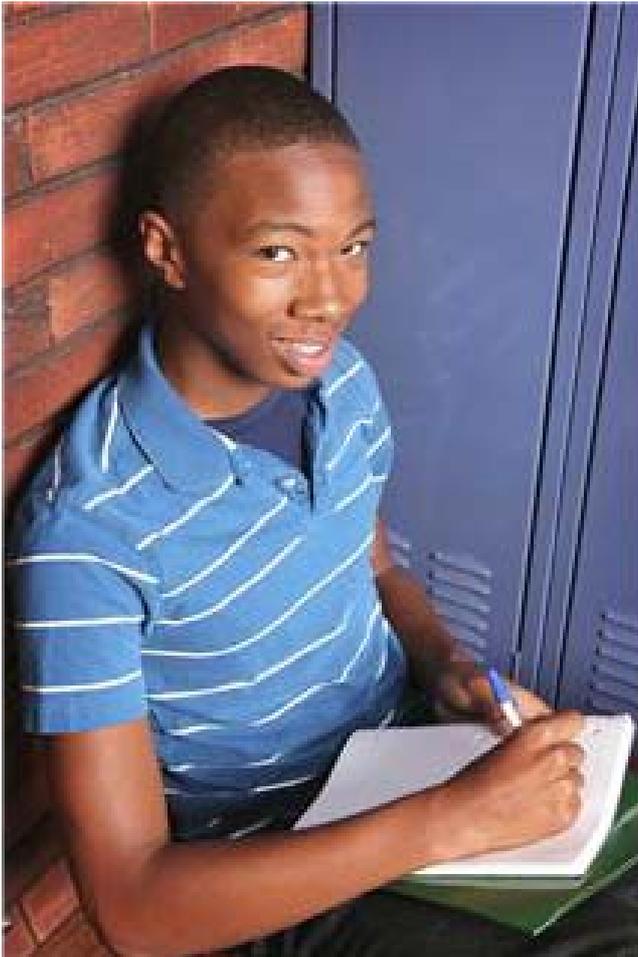
La recherche d'Annie LeBrun consiste spécifiquement à rencontrer des intervenants pour connaître leur point de vue et expérience avec le SCI. Il s'agit pour elle d'appréhender « les défis auxquels ils font face et quelle a été la contribution du Service de consultation interculturelle aux des familles pour lesquelles ils ont consulté », précise-t-elle. L'objet est également de questionner les réflexions suscitées par ces consultations. Notamment, ces consultations apportent-elles des outils adaptables à une intervention en milieu interculturel dans une autre famille? Autrement dit, Annie LeBrun évalue la transposition possible de ce qui a été discuté dans la consultation à d'autres cas en situation interculturelle.

Les premiers questionnements d'Annie LeBrun sont apparus dans sa pratique clinique. En 2005, elle travaille dans le réseau des Centres Jeunesse. Elle commence dans les centres d'accueil et les foyers de groupe. Elle se souvient d'un adolescent d'une appartenance culturelle autre que québécoise, avec des croyances religieuses spécifiques. Ses valeurs et ses pratiques se distinguaient dans sa manière

de se comporter et de percevoir les rapports humains et sociaux, y compris ceux qu'il entretenait avec les intervenants du Centre Jeunesse. « Mais malgré tout, il était traité comme les Québécois d'origine et j'avais l'impression que l'approche d'intervention, qui suivait un modèle conceptuel occidental, n'était pas adaptée. On n'intervenait pas de la bonne manière. Ma préoccupation part de là », raconte Annie LeBrun.

En 2007, elle devient agente de relations humaines. Elle intervient à l'évaluation et à l'orientation des signalements. Elle se sent de nouveau confrontée à ses réflexions sur l'adaptation des pratiques en situation interculturelle. Elle en discute avec des collègues et commence à développer peu à peu une réelle problématique de recherche. « Mes recherches viennent vraiment de ma pratique clinique et de mes expériences sur le terrain », confirme-t-elle.

Certains enjeux de la rencontre clinique en situation interculturelle se posent à elle comme de réelles problématiques d'intervention. Par exemple, « quand la famille est en



attente de statut, on ne peut pas intervenir de la même manière qu'auprès d'une famille qui n'est pas menacée d'être déportée », déclare Annie LeBrun. Elle ajoute que les aspects relatifs à la langue sont de toute importance lors du placement d'un enfant : « les enfants vont aller dans des familles d'accueil québécoises francophones. L'enfant a alors moins de contact avec sa langue maternelle qui est un vecteur de la transmission des valeurs ». Une transmission qui sera donc interrompue pour l'enfant qui se retrouve de fait isolé à différents niveaux. L'ingérence de l'État dans les familles est aussi, selon elle, un critère culturel. L'intervenant doit être en mesure d'apporter suffisamment de compréhension aux familles face à cette pratique. Pour ne pas se trouver face à des parents qui déclament « comment ça, au Québec, l'État peut rentrer chez vous et vous demander des comptes sur l'éducation des enfants ? », souligne-t-elle. Globalement, ce sont les normes, les valeurs, les relations hommes-femmes, l'importance de la religion qui sont aussi en cause. « Les conditions migratoires, les traumatismes qui peuvent en découler - par exemple, les familles qui ont vécu la guerre -, ce sont des aspects à considérer », ajoute Annie LeBrun.

***Pour en savoir plus...***

Centre Jeunesse de Montréal Institut Universitaire :  
<http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/>

Revue l'Autre : <http://www.revuelautre.com/-Revue-L-autre-.html>

Canadian Collaboration for Immigrant and Refugee Health (CCIRH) : <http://www.ccirh.uottawa.ca/eng/index.html>

CCIRH knowledge exchange network : <http://www.ccirhken.ca/>

Centre de ressources multiculturelles en santé mentale, Université McGill :  
<http://www.mcgill.ca/mmhrc/fr>

**Rédaction:**

Sophie Hamisultane

**Comité de publication:**

Jeanne-Marie Alexandre  
Andréanne Boisjoli  
Annie Joseph  
Catherine Montgomery  
Jean Paiement  
Jacques Rhéaume  
Dr. Jean-François Saucier  
Suzanne Walsh  
Spyridoula Xenocostas  
Marlene Yuen

**Graphisme et mise en page :**

Andréanne Boisjoli



Centre de recherche et de formation, CSSS de la Montagne  
1801, boul. de Maisonneuve O.  
6e étage  
Montréal (Qc.) H3H 1J9  
514-934-0505 poste 7611  
[andreeanne.boisjoli.cdn@ssss.gov.qc.ca](mailto:andreeanne.boisjoli.cdn@ssss.gov.qc.ca)

ISSN 1923-5593 (imprimé)  
ISSN 1923-5607 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque du Canada, 2013  
Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2013

© Centre de recherche et de formation, CSSS de la Montagne, 2013.  
Tous droits réservés

## « Comment ça au Québec l'Etat peut rentrer chez vous et vous demander des comptes sur l'éducation des enfants ? »

### L'évaluation

Le SCI a plus de dix ans. Néanmoins, il n'a jamais connu d'évaluation empirique. Le projet d'en réaliser une a été proposé aux consultants cliniciens qui y avaient travaillé, tels que Ghayda Hassan, et qui sont rattachés à la Coordination du soutien clinique spécialisé (CSCS). Le projet a commencé en 2009 et la collecte des données s'est terminée en 2011. Il s'agissait de rencontrer des intervenants et, quand cela était possible, un intervenant avec un parent et un enfant. Ce qui s'est avéré plus difficile à organiser. Car bien souvent, les consultants viennent au SCI de leur propre initiative. Et lorsque les familles sont également invitées à consulter avec l'intervenant, c'est selon leur propre décision. « Les services de consultations sont destinés aux intervenants, mais la famille peut-être invitée à une consultation en groupe. C'est un service non obligatoire et non systématique », précise Annie LeBrun.

Dans les entretiens avec les intervenants, deux questionnaires de satisfaction client ont été proposés. L'un portant sur les services du Centre Jeunesse et un autre portant sur les services du SCI. Puis, deux entretiens semi-directifs avec l'intervenant étaient prévus. L'un juste après la rencontre avec le SCI, l'autre à six mois d'intervalle, pour constater les effets de la consultation interculturelle. Au total, 47 entrevues, concernant les dossiers de 23 familles, ont été réalisées.

Le projet au complet doit se finaliser cette année. Anne LeBrun, quant à elle, n'a pas terminé son doctorat puisqu'elle doit faire un stage d'internat. Mais elle reste très intéressée par les questions interculturelles. « C'est un domaine qui est en expansion depuis les vingt dernières années. D'où la pertinence des recherches dans le milieu », termine-t-elle. ■